



# Le Petit Goyranais

n° 38 – septembre 2014

## Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

### Contact Mairie

[mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)

<http://www.goyrans.fr>

### SICOVAL

Assainissement et Eau Potable  
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :  
0805 400 605 (numéro vert)

### Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre.

### Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès  
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

## L'esprit Goyrans

La période estivale se termine et nous espérons tous qu'elle sera suivie d'un bel « été indien » qui accompagnera en douceur la reprise des activités quotidiennes de chacun.

Grâce à l'implication du Comité des Fêtes et de goyrans très motivés la fête communale a été un succès malgré le temps pluvieux. Coteaux Events a pour sa part animé les mardis du marché de plein vent. Je remercie les organisateurs de ces événements et je tiens à dire que nous continuerons de soutenir et développer, en fonction bien entendu de nos moyens financiers, ces festivités qui constituent un lien précieux entre les goyrans.

La rentrée scolaire a eu lieu dans de bonnes conditions et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des activités périscolaires a été concrétisée. Afin d'en faciliter le bon déroulement nous avons signé le 11 août, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture et du Président du Sicoval un contrat d'avenir dont la bénéficiaire, Mademoiselle Hélène Amiel, habitant Lacroix-Falgarde, est venue renforcer les rangs du personnel de l'école élémentaire.

La rentrée politique se prépare également au niveau de notre intercommunalité. Les membres du conseil municipal seront assidus aux différentes commissions du Sicoval. Ils y défendront, avec les représentants des autres communes des coteaux, les particularités de notre village, notamment au niveau de l'urbanisme.

C'est en 2015 que le système de collecte des ordures ménagères sera modifié avec la mise en place de la redevance incitative. L'année 2015 sera une année d'expérimentation avec une facturation inactive de la redevance.

La fin d'année 2014 s'annonce d'ores et déjà riche en événements :

- Le Conseil municipal prendra acte de la procédure d'établissement d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme et nous présenterons à l'ensemble des goyrans notre projet politique sur le développement de notre village : « Goyrans 2030 »
- L'étude de la réhabilitation et de l'agrandissement du presbytère est en cours : elle débouchera sur la création de 5 à 6 logements (T2/T3) à loyer modéré
- Le plan de sécurisation routière sera terminé en fin d'année ou au début de l'année 2015 dans le cadre d'une commission extra-municipale et un schéma global de cheminement piétonnier sécurisé est à l'étude. Il concerne :
  - Le CD 68 F (Côte du moulin) : route partagée.
  - Le CD 68 de la fin du village à Fontpeyre
  - Le CD 68 de Balandra à Lacroix-Falgarde
- La sécurisation des arrêts de bus (TAD – transports scolaires) est à l'étude avec la collaboration de Tiseo et du CG31.
- La création de la Réserve Naturelle Régionale constituée des bords de l'Ariège et de la Garonne de Venerque à Toulouse sera actée par le conseil municipal et le conseil communautaire. Cette réserve aux portes d'une grande métropole régionale est une première en France. Sa mise en place a débuté en 2004 sous la mandature de Jean-Charles Vallee. Elle sera gérée à priori par Nature Midi Pyrénées.

L'ensemble de ce travail est le résultat de l'implication d'une équipe motivée consciente de ses responsabilités et de ses engagements.

**Michel Glatigny**

## Vie municipale

### Appel à candidature – Commission extra-municipale « Sécurité Routière »

Une commission extra-municipale en charge de la sécurité routière au sein de notre village est en cours de constitution. L'objectif étant d'impliquer les Goyranais souhaitant s'investir pour une véritable amélioration de la sécurité routière.

Afin de démarrer un travail de fond dès le mois d'octobre, la municipalité vous informe qu'un appel à candidature est désormais ouvert.

La commission sera constituée de 12 membres (dont 4 élus municipaux) : 6 titulaires et 6 suppléants.

Les membres qui la composent participeront donc au travail de réflexion sur les projets de sécurité ainsi que sur les conditions de leur réalisation selon une feuille de route proposée par le conseiller municipal en charge de la commission.

Vous pouvez déjà consulter en ligne sur le site de la mairie la charte de fonctionnement relative à cette commission.

**Merci de déposer vos candidatures directement par courrier ou par email à la mairie.**

Le conseil municipal procèdera à l'examen des candidatures fin septembre. Le choix des membres sera effectué de manière à couvrir géographiquement les différents axes et lotissements du village.

## Marché de Plein Vent

La plupart d'entre vous l'auront remarqué, deux sympathiques panneaux ont fleuri aux entrées du village rappelant la prudence mais annonçant essentiellement le Marché de Plein vent.

Cette animation hebdomadaire (à l'initiative de la précédente équipe municipale) très prisée des Goyranais et rendez-vous incontournable du mardi soir méritait bien cet encouragement.

Un grand merci à l'artiste anonyme (V. V. G)

La buvette de Coteaux Events ferme ses portes jusqu'à la saison prochaine mais le marché lui continue, ne l'oubliez pas. Vous y retrouverez fromager, charcutier, maraîcher ainsi qu'un stand de légumes anciens à redécouvrir, et bien sûr, pizzas et couscous.



## Garde d'enfants

Vous disposez de quelques heures par semaine pour assurer des gardes d'enfants : faites-vous connaître à la Mairie qui vous mettra en relation avec les demandeurs.

Vous cherchez à faire garder vos enfants, mettez-vous en relation avec la Mairie qui vous donnera le contact de personnes disponibles.

## Vie municipale (suite)

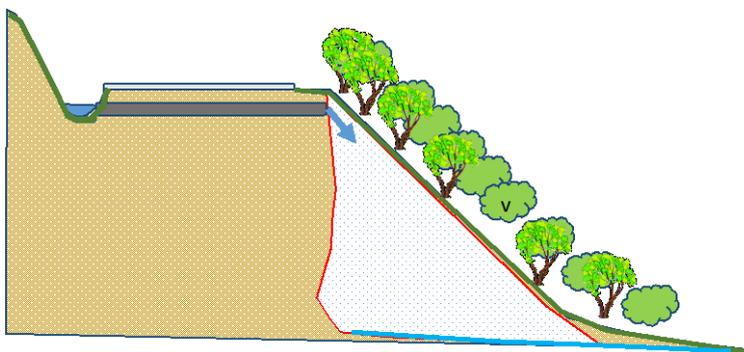
### Crevasse chemin de Badel

Une crevasse de 6m de profondeur sur 1m50 de large a été découverte en bordure du chemin de Badel présentant un risque d'affaissement de route mais surtout un véritable danger pour le promeneur car cachée par la végétation.

Elle est la conséquence de l'érosion du talus depuis la création de la route (environ 30 ans) par l'écoulement pluvial.

La zone a été sécurisée visuellement mais nous faisons appel à votre plus grande attention en attendant la réalisation d'un enrochement approprié.

Merci à R. Pradal de sa vigilance et n'hésitez pas à nous signaler toute anomalie que vous constateriez par ailleurs.



### Lueur d'espoir

C'est l'histoire d'une équipe de jeunes qui, après des années d'attente vaine, se présentent à la Mairie et nous font part de leur souhait d'avoir un point d'éclairage dans le local tennis, plus intime et moins gourmand que l'éclairage du court n° 2 dont ils usent et abusent généreusement...

Le deal paraît honnête mais l'impact financier pour la commune, non négligeable, demande réflexion : tranchée de 30m, gaine, câblage, appareillage, main d'œuvre etc.

- Les jeunes : on peut vous aider !
- Municipalité : bon, d'accord si vous nous faites la tranchée dans les normes, on vous prête le matos pour.
- Les jeunes : cool, on attaque demain.
- Municipalité : ??!!

Le lendemain midi et 2 pioches cassées plus tard, la tranchée est ouverte. J'avoue être un peu scotché sur le coup et bien dubitatif leur fourni le matériel à enfouir.

Le soir, le chantier est fini, tout ça par 35° à l'ombre ! chapeau ! ils auront bien mérité quelques tickets pour la buvette lors de la fête locale (Ca faisait partie du contrat...). Plus tard dans la semaine l'installation sera finalisée par un professionnel pour la plus grande joie de nos ados.



Cela dit, tout n'est pas rose au niveau de ce local en raison du comportement désespérément inconséquent de quelques-uns de...

## Vie municipale (suite)

### ... Nos jeunes Goyranais

Les années passent et le problème des jeunes goyranais et de leur lieu de rencontre demeure : Les jeunes grandissent, laissent la place à d'autres mais les bancs du local du tennis continuent de les accueillir.

Nous les avons rencontrés pour dialoguer avec eux et mieux cerner leurs attentes : mettre un local à leur disposition serait idéal, la tâche n'est pas simple mais l'idée fait son chemin.

Pour l'instant, à leur demande et avec leur concours nous avons installé l'électricité dans le local tennis et mis à disposition balais et poubelles avec promesse de leur part de tenir l'endroit propre.

Est-ce que la nuit une transformation s'opère ? Toujours est-il que l'état dans lequel sont laissés ce local et ses abords est simplement inacceptable sans parler du tapage récurrent très gênant pour les riverains. Alcool « dur » et drogues dites « douces » sont consommés en quantité.



Plusieurs passages des gendarmes tenant un discours de sensibilisation ne semblent pas avoir eu d'effets sur ces comportements.

Notre devoir est d'alerter les parents concernés et de les rencontrer, s'ils le souhaitent. Au-delà des dégradations très déplaisantes, c'est la santé, voire la vie de ces jeunes qui est en jeu.

Que vous vous sentiez touchés directement ou non, nous vous proposons d'assister à une **soirée débat le 18 septembre à 20h30 heures, à la salle du conseil de la mairie**. Cette soirée sera animée par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile et aura pour thème les conduites addictives.

Daniel Michel

### Nuisances sonores diurnes et nocturnes

La période estivale touche bientôt à sa fin, et il est malheureusement nécessaire de rappeler par le biais de cet article quelques règles de bon voisinage.

En effet, plusieurs Goyranais se plaignent régulièrement de comportements irrespectueux, à savoir : musique forte à une heure tardive, cris répétés, jeux très bruyants en extérieur, ...

De telles situations sont répréhensibles, elles peuvent aussi dégénérer et nous ne le souhaitons pas.

Chacun est libre chez soi ou dans l'espace public, dans la mesure où il ne nuit pas aux autres.

*L'article R. 1334-31 du code de Santé Public dispose que « aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »*

Ainsi, nous vous remercions par avance pour votre vigilance future !

## Vie municipale (suite)

### Internet haut débit : La fracture numérique

---

A l'époque où des réseaux de plus en plus rapides se déploient sur le territoire national (plan fibre optique), à l'époque où les applications et services numériques deviennent de plus en plus omniprésents, à l'époque où de plus en plus de citoyens exercent des activités professionnelles à leur domicile, à l'époque où nos jeunes sont de plus en plus interconnectés entre eux, notre charmant village n'est pas en mesure d'offrir à ses habitants les services que l'on serait en droit d'attendre, étant à quelques kilomètres à peine de la capitale européenne de l'Aéronautique et de l'Espace.

#### Les raisons ?

- La distance trop importante entre le local de distribution France Telecom, appelé NRA situé sur la commune de Pinsaguel, et chaque abonné
- La vétusté du réseau existant, avec de vieux câbles en cuivre, et des connexions dans les armoires de brassage à reprendre, réseau mal entretenu, du fait des arbitrages d'investissement de nos opérateurs traditionnels soumis à une concurrence exacerbée par l'émergence des opérateurs « low cost »
- Le plan fibre optique, qui a été décidé au niveau national et dont la déclinaison au niveau départemental et intercommunal est en marche, capte l'ensemble des budgets du numérique, au détriment des travaux de réhabilitation des réseaux actuels

#### Les échéances du « Plan Fibre » ?

- Le Conseil Général de Haute Garonne a approuvé le Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique 31 (SDAN 31), qui prévoit de couvrir sur 20 ans, l'ensemble du département en 3 phases pour un budget total de 500 M€
- Le SICOVAL s'appuie sur le SDAN 31, et projette de le mettre en œuvre sur tout son territoire en deux phases de 5 ans 2015/2019 et 2020/2024
- Goyrans devrait bénéficier de ces infrastructures dans la deuxième phase, soit entre 2020 et 2024

#### La stratégie pour Goyrans ?

- La bonne solution dans l'absolu est certes le déploiement de la Fibre Optique pour tous les habitants, mais cela prendra du temps, et en attendant de plus en plus de Goyranais éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne
- C'est la raison pour laquelle nous étudions des solutions intérimaires avec la double contrainte d'être à un coût raisonnable pour les utilisateurs qui ont besoin de plus de débit sur internet, et de ne pas nécessiter d'investissement de la commune dont le budget est très serré

#### Les solutions intérimaires pour Goyrans ?

- Réhabilitation du réseau existant : nous avons reçu à la Mairie un représentant d'Orange (réseau France Telecom) pour analyser les améliorations qui pourraient être rapidement apportées au réseau, sans rien changer aux abonnements des utilisateurs, afin de rendre acceptable les performances d'accès à internet. Nous attendons ses conclusions
- Déploiement sur la commune, par un fournisseur associatif d'accès à Internet, d'un réseau hertzien qui, moyennant l'abonnement à un forfait auprès de ce fournisseur, permettrait d'obtenir un excellent débit. Par contre cette solution nécessite quelques volontaires pour déployer un mini réseau expérimental. Pour comprendre comment cela fonctionne, Bruno Caillard a mis en ligne le reportage diffusé sur le 13 heures de France2 (<https://vimeo.com/90326571>). Les personnes qui seraient intéressées par cette solution peuvent nous contacter par l'intermédiaire de la Mairie, afin d'obtenir des compléments d'informations et d'analyser la faisabilité de ce déploiement sur notre commune.

Nous sommes encore dans la phase d'analyse, si vous êtes intéressés par ces sujets, si vous avez des besoins spécifiques ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous avons besoin de vous, et nous ne pouvons pas aboutir sans vous associer étroitement à ces questions.

Lorsque nous aurons recueillis vos avis et lorsque nous aurons reçus les réponses des opérateurs, nous organiserons une présentation débat, à la Mairie, ouverte à toutes et à tous.

Patrick Dondaine, avec le concours de Bruno Caillard

## Vie municipale (suite)

### Chenilles processionnaires

---

Au cours du printemps de cette année 2014, les zones boisées de conifères ont connu une forte recrudescence de processions de chenilles, phénomène particulièrement sensible dans le lotissement des Pins, et dans le bois communal attenant, mais aussi dans le reste du village.

Ces chenilles constituent un stade d'évolution d'un lépidoptère (*Thaumetopoea pityocampa* pour les intimes) dont le papillon adulte pond ses œufs (environ 200 par individu) dans les conifères à la fin de l'été (août/septembre). Les larves se développent ensuite en créant des nids d'allure blanchâtre qui vont leur permettre de survivre à l'hiver. Pendant leur phase de croissance, elles se nourrissent des aiguilles des pins où elles ont élu domicile. À la fin de l'hiver, ces chenilles quittent leurs cocons pour aller s'enfouir dans la terre où elles pourront rester jusqu'à plusieurs années avant de se transformer en papillon et de commencer un nouveau cycle.

Outre le côté néfaste pour les arbres, quelques nids étant suffisants pour défolier complètement un conifère, ces animaux se révèlent également dangereux pour les animaux et les humains. En effet, ils diffusent dans l'atmosphère de minuscules poils urticants provoquant des irritations cutanées, mais aussi susceptibles de générer de graves problèmes oculaires. Il est donc nécessaire de lutter contre leur prolifération afin de limiter les risques de problèmes.

Plusieurs modes de lutte existent, dont le degré d'efficacité est variable et dépend de la densité et de la surface de résineux à traiter.

En amont de la phase chenille, il est possible d'utiliser des pièges à phéromones afin de limiter la population de papillons. Ces pièges doivent être installés plutôt vers le mois de juin, et leur efficacité reste encore aujourd'hui un sujet d'étude. Ce mode de lutte constitue vraisemblablement un complément utile aux autres moyens concernant plus directement les chenilles.

Pour des arbres isolés et lorsque les nids ne sont pas situés trop en hauteur, l'échenillage des nids au cours de l'hiver est la solution la plus simple. Des précautions doivent être prises car les nids contiennent généralement les fameux micro-poils urticants qui peuvent être libérés dans la nature. Si les nids sont trop hauts, des éco-pièges peuvent être mis en place pour piéger les chenilles au moment des processions. Ce sont des gouttières que l'on cerce autour des pins, associés à des sacs dans lesquels les chenilles viennent s'enfouir. Lorsque ces pièges sont correctement installés, ils permettent de limiter effectivement les processions, mais leur utilisation à grande échelle peut vite se révéler d'un coût prohibitif.

Lorsque le nombre d'arbres à traiter est important, en raison de leur densité ou de la surface à couvrir, d'autres solutions doivent être envisagées. En cours d'été ou en début d'automne, des nichoirs à mésange peuvent être installés dans les arbres : cette espèce d'oiseau (mésange bleue ou mésange charbonnière) est un prédateur naturel de la chenille et un couple de mésange peut ingurgiter l'équivalent de 4 à 5 nids. Lorsque les nids sont habités, ce moyen se révèle donc plutôt efficace.

Enfin, le moyen de lutte le plus couramment utilisé est un moyen de lutte phytosanitaire biologique à base de bacille de Thuringe (*Bacillus thuringiensis*). Ce produit est disponible sous différente forme (pour les particuliers, il se trouve notamment dans les grandes surfaces de jardinage) et doit être épandu sur les arbres en septembre/octobre, afin d'être ingéré par les chenilles aux premiers stades de croissance.

Ce produit peut être vaporisé par voie aérienne ou terrestre. Le lotissement des Pins et la zone de conifères de la forêt communale a été traitée par voie aérienne jusqu'en 2011. L'évolution de différentes réglementations relatives à l'épandage par voie aérienne ont empêché le traitement par ce biais depuis 2012. Il n'est pas exclu que l'on puisse à nouveau reproduire ce type de traitement dans le futur, mais peu probable que les dérogations nécessaires soient obtenues en 2014. Un traitement par voie terrestre sera donc la voie la plus vraisemblable pour cette année encore.

Quel que soit le mode de traitement choisi par les propriétaires de surfaces boisées, il est essentiel que des actions soient engagées par chacun afin de se prémunir autant que faire se peut vis-à-vis d'une prolifération de cet insecte. Le risque de retrouver en 2015 un niveau d'infestation similaire voire supérieur à celui connu cette année est important, selon les informations disponibles auprès des réseaux de veille. Il faut donc que chacun prenne acte de ses responsabilités et se mobilise pour traiter du mieux possible les parcelles qui le concernent.

Des informations complémentaires sont disponibles (sélection limitée) :

- Sur le cycle de vie des chenilles et les dangers encourus :  
<http://www.chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-pin.htm>

## Vie municipale (suite)

### Chenilles processionnaires (suite)

- Pour le contexte réglementaire : <http://www.chenilles-processionnaires.fr/reglementations-decrets.htm>
- Sur les traitements alternatifs (page à caractère commercial) : <http://www.lamesangeverte.com/la-chenille-processionnaire-du-pin-quand-et-comment-lutter.html>

### Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine s'invitent à Goyrans, en particulier Dimanche 21 septembre. Nous aurons le plaisir d'accueillir quatre artistes qui exposeront dedans/dehors.

Départ en extérieur Place des Marronniers (temps sec exigé...) pour continuer jusqu'à l'église avec quelques toiles dans le porche. L'église sera ouverte et ce sera l'occasion de la découvrir ou la redécouvrir. Vous pourrez ensuite continuer vers l'école élémentaire où d'autres toiles seront exposées sous le préau et dans la cour de ce bâtiment construit en 1886. Les artistes seront présents de 10h00 à 21h00 et se feront un plaisir d'échanger avec vous tout au long de cette journée et si vous le souhaitez au cours d'un pique-nique des artistes place des marronniers avec repas sorti du sac.



#### Deckalo - L'improvisation

« Deckalo s'inspire d'instantanés présents immortalisés par son objectif et d'un monde imaginaire qui lui permettent de transformer sa pudeur en un festival de couleur.

Chaque instant figé la transporte dans une improvisation des plus totales où s'entremêlent peintures et photos. Son imagination la transporte dans une bulle qui lui est propre et la guide ainsi dans sa créativité originale. Deckalo offre une seconde vie à ses photos comme si elle donnait naissance à un enfant dans son monde parallèle.

Ses œuvres authentiques font vibrer et voyager les spectateurs dans son monde inventif. Elle crée alors un nouveau genre : voyage en introspection. »

#### Ruthy Petillantist - Naissance du Pétillement

« Attirée par cette « nécessité intérieure », si chère à Vassili Kandinsky, Ruthy oriente sa peinture abstraite vers un choix de couleurs vives, pétillantes et cosmiques, restant proche de la dynamique d'Alfred Gockel. Ses œuvres développent un jeu de structures et de formes, à la façon des mobiles d'Alexander Calder et César Manrique. Elle se nourrit des riches « rencontres » avec Dali à Cadaqués, Gaudi à Barcelone et Manrique à Lanzarote.

Le Pétillement est un mouvement artistique abstrait semi-figuratif léger, dynamique et instantané. Il surgit des énergies intérieures, et se matérialise par des traits vifs, des éclaboussures de couleurs, des objets surréalistes. Il se place comme une sculpture en mouvement dans l'espace et invite à l'extrapolation.

A noter, une caractéristique de son art : l'introduction quasi systématique d'un objet récurrent : le cintre. Symbolisme de la voûte sur laquelle on peut bâtir, courbures de mode ou simple scène théâtrale, le cintre est libre. On l'accroche, on le pose, on le supporte. »

#### Detine

« Detine crée en musique, réalisant une sorte de "chorégraphie picturale et chromatique" où le geste est le « visible » de son être intérieur. La musique est le catalyseur qui lui permet de s'immerger totalement dans une émotion et d'en retranscrire l'instantanéité sur la toile.

Toute forme d'intellectualisation de son geste lui est étrangère ; ce qui signifie qu'elle ne prémédite pas son acte afin de l'inscrire dans un quelconque mouvement artistique à la mode.

Detine ne cherche pas à paraître : elle est devenue. »

#### Matthieu Biasotto

« Réinventer le visage de l'Homme. Transcender la personnalité. Induire l'humanité de chacune et chacun. Intégrer l'émotion d'une rencontre dans la représentation physique de l'individu. Décrire cette énergie vitale qui bouillonne en nous. Matthieu Biasotto s'empare du visage de la vie pour y projeter ses éclats de sensibilité. A grand coup de taches spontanées, de balafres colorées, d'impacts rageurs venus du cœur et de signes virulents griffés à l'instinct.

L'artiste ravive des notions fondamentales dans ses portraits instantanés inspirés du wall art. En nous ramenant à ce que nous sommes, à ce que nous percevons, et à ce que nous ressentons réellement. Voir avec le cœur. Pour finalement retranscrire ce que l'Homme est vraiment : une énergie brutale aux diverses nuances. Une âme, tout simplement »

## Vie des écoles

### Sous le signe du changement

---

L'école élémentaire, toiletée de frais pendant l'été a ouvert ses portes le 2 septembre pour accueillir 64 élèves qui ont été pris en charge par une équipe d'enseignantes partiellement renouvelée puisque Madame Vigroux a été remplacée par Madame Godineau en provenance de l'école de Pinsaguel. Madame Bouguenec remplacera le jeudi Madame Godineau qui est à temps partiel. L'équipe municipale leur souhaite la bienvenue à l'école de Goyrans.

Les enfants ont été répartis en trois classes :

CP-CE1 : Madame Rougier : 22 élèves

CE1 – CE2 : Madame Godineau / Madame Bouguenec : 22 élèves

CM1 – CM2 : Madame Souteirat (Directrice de l'école) : 20 élèves

Du côté de l'équipe d'animatrices, de la nouveauté également puisque les enfants ont pu faire la connaissance d'Hélène Amiel, venue renforcer l'équipe constituée par Sandrine Rouveure et Sabrina Bajou.

Enfin nouveautés d'importance : classe le mercredi matin et mise en place des activités périscolaires.

Pour faciliter la vie des parents qui travaillent, la municipalité a mis en place une cantine et une garderie jusqu'à 13h30 le mercredi après la classe et a prolongé la garderie du soir jusqu'à 18h45. Au moment de l'impression du journal il y avait vingt-trois enfants inscrits à la cantine le mercredi.

Les activités périscolaires commenceront le 15 septembre. Ainsi que cela avait été annoncé elles auront lieu le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h15.

**Le lundi** les enfants pourront faire du Hip-Hop avec Massimo (ARFOLIES) du dessin et de la peinture avec Danièle (Peinture et Papillon) et de la photographie avec Gaëlle.

**Le jeudi** ce sera Beat Box avec Walid (ARFOLIES) Contes – Théâtre avec Marie et Audrey (ARFOLIES) et Atelier Nature avec Pierre et Véronique.

**Le mardi de 16 heures à 17 heures** ce sont des Activités Pédagogiques Complémentaires qui seront mises en place par les enseignantes.

L'aide aux leçons sera reconduite à partir du 15 septembre, en collaboration avec l'APE. Elle aura lieu **le lundi et le jeudi** après les activités périscolaires et peut être **le vendredi** à partir de 16h15/16h30 s'il y a de la demande. Les enfants retrouveront Pierre et Véronique Logez Martine Glatigny et Anne Grouteau (uniquement le jeudi). Gladys Leroy viendra ponctuellement renforcer l'équipe. Cette équipe est dans sa totalité constituée d'enseignants en retraite ou en activité... Si d'autres enseignants souhaitent apporter leur aide, ils peuvent s'adresser à la mairie.

L'école maternelle n'est pas en reste puisque les enfants pourront également participer à des activités qui leur permettront de patienter agréablement en attendant papa et/ou maman.

Les activités débiteront le 15 septembre et se dérouleront **le lundi, le mardi et le jeudi** de 16h30-après le goûter- à 17h15.

**Le lundi** les enfants pourront avec Maud, pratiquer des activités physiques variées sous forme de parcours de motricité, d'équilibre mais aussi de jeux collectifs ou bien écouter Pierre et Véronique (LIRE ET FAIRE LIRE) faire vivre des histoires à travers des livres « rigolos ».

**Le mardi** ils pourront acquérir le sens du rythme au son des percussions des maracas et des xylophones avec Kako (ARFOLIES) ou bien, véritable initiation au théâtre, mettre en scène des petites histoires à l'aide de marionnettes avec Marie (lectures animées - ARFOLIES).

**Le jeudi**, ils pourront laisser « parler leur corps » avec Franck, Bea ou Audrey à travers l'atelier « Éveil corporel » (ARFOLIES).

Pratiquer des activités après la classe est moins nouveau pour les enfants de la maternelle qui bénéficiaient déjà les années précédentes d'activités mises en place par l'association des parents d'élèves (APEMICA).

Toutes ces activités que ce soit pour l'élémentaire ou la maternelle ne sont pas figées et évolueront au cours de l'année scolaire.

## Vie des écoles

### Sous le signe du changement (suite)

Toutes ces activités que ce soit pour l'élémentaire ou la maternelle ne sont pas figées et évolueront au cours de l'année scolaire.

Un service de cantine et de garderie jusqu'à 13h30 a été mis en place par le Siemca (Syndicat intercommunal gérant l'école maternelle) le mercredi après la classe et au moment de l'impression du journal il y avait 17 enfants inscrits à ce service.

Ce sont 52 enfants au total, dont vingt nouveaux inscrits, en provenance d'Aureville, Clermont-Lefort et Goyrans qui ont été accueillis le 2 septembre par Philippe Gaffié (Directeur) et Dominique Cailhol pour l'équipe enseignante et Marie-Josée Treil, Martine Alonso, Hélène Ders, Annie Jeangérard et Carine Vergé pour l'équipe ATSEM/périscolaire. L'effectif constitué par les petits goyranais est de vingt-cinq enfants. Les enfants sont répartis en deux classes :

- les petits /moyens pris en charge par Dominique Cailhol : 26 élèves
- les moyens/grands pris en charge par Philippe Gaffié : 26 élèves

Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

Martine GLATIGNY

### Liste des enfants par classe : École Maternelle

#### Les petits/moyens

Adèle CAMPS  
Lukas CONSUL  
Mathis FERRIERE  
Eva MAHIEU-BOISSELIER  
Louna ROQUES  
Clement ECHE  
Céleste MAGNAVAL  
Léna MARFAING  
Thomas ROUBY

#### Les moyens/grands

Margaux DEBITUS-VIAL  
Nicolas BEGAT  
Virgil CHAMONTIN-BONNEAUDEAU  
Sarah COGOLUENHES  
Jade DALET  
Eva FAROUZE  
Tristan GUIX  
Benjamin HERVE-SIMON

Paul MAHIEU-BOISSELIER  
Chiara MUSCARI  
Clara PAGES  
Céleste PAULUS-LEMOINE  
Lily PRUNET  
Lukas ROQUES  
Julien TIQUET-DUBOIS  
Eliot VALLEE

### Liste des enfants par classe : École Élémentaire

#### Élèves classe CP-CE1 année 2014-2015 - Valérie ROUGIER

#### CP

Sarah BERNIAC  
Charlène BLAIS  
Florian BOUYSSSEL  
Gersande COUTURIER  
Thibaud ECHE  
Arthur GAILLARD  
Florian GLAISE  
Éloïse GUILLOT

Charles GURGEL-DALLARD  
Daphné HARRI  
Camille RENARD  
Naïl TOULON  
Johanne VEYSSIERE  
Shirin VILLENAVE

#### CE1

Éloïse ACQUIE  
Zoé COGOLUENHES  
Loris GAMERO  
Julie GUIBERT  
Quentin LEOBON  
Twan Tsi POUGET  
Élise TIMMERMAN-MALOIR  
Tara VILLENAVE

## Vie des écoles

### Liste des enfants par classe : École Élémentaire

---

#### Élèves classe CE2-CM1 année 2014-2015 - Olivia GODINEAU

##### CE2

Paul BEGAT

Vickie CHAMONTIN-BONNEAUDEAU

Kylian COMBES

Anouk DUTERTRE

Roméo FRASEZ

Eglantine GUYERE

Victoire GUYERE

Agathe HEBRARD

Charlotte HERVE-SIMON

Apolline MAGNAVAL

Titouan PERROTIN

Lisa SIMON

Joana TARTARY

Nathan VALLEE

Erwan ZANDONA

##### CM1

Mattéo BARRE

Maël COIFFIN

Flavie DALET

Thomas GUIBERT

Eléa MAZA

Solène RIVIERE

Cécile ROUBY

#### Élèves classe CM1-CM2 année 2014-2015 - Audrey SOUTEIRAT

##### CM1

Clara CHRISMENT

Élisa CLAUDE

Mila DEBITUS-VIAL

Elias GAFFIE

Jeanne GARCIA

Pierre GURGEL-DALLARD

Mahaut MUTTE

Baptiste RENARD

Hortense YVON

##### CM2

Quentin ACQUIE

Marine BARBE-ALMERO

Damien BAZIN

Louis CHAUGNE

Justine HEBRARD

Marie LOUBET

Mathys MONROZIES

Hima OLIVIER

Lu En POUGET

Romain PRUNET

Clémence VALLEE

## APE-APEMICA

---

Associations des parents d'élèves de nos écoles goyranaises : les parents font eux aussi leur rentrée.

L'APE (Association des Parents d'Élèves pour l'élémentaire) et l'APEMICA (Association des Parents d'Élèves de la Maternelle InterCommunale des Coteaux de l'Ariège) vont programmer chacune leur première réunion de l'année, ouverte à tous les parents et notamment à ceux qui souhaitent consacrer un peu de temps à ce qui touche à l'école de leurs enfants.

Comme chaque année, un des points à l'ordre du jour est l'appel à candidatures pour les élections des représentants des parents, délégués d'école, et qui auront lieu en octobre.

Les dates de ces réunions vous seront communiquées par affiche et dans les cahiers de liaisons de vos enfants.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez adresser un mail à :

APE : [apegoyrans@gmail.com](mailto:apegoyrans@gmail.com)

APEMICA : [apemica@free.fr](mailto:apemica@free.fr)

## Vie associative

### Retour sur le forum des Assoc'

---

Pour sa deuxième édition, vous avez été nombreux à venir échanger avec l'ensemble des associations présentes.

Les animations des activités chant et chorale du Foyer Rural ont remporté un vif succès, tout comme la ballade proposée par Arbres et Paysages d'Autan. Avec le concours de l'APE de l'APEMICA, les petits se sont régalingés en retrouvant leurs jeux de kermesse préférés. Quant aux plus grands et aux adultes, ils se sont défiés autour des baby foos, flipper et coup de poing installés pour l'occasion par le Comité des fêtes et le TGV.

Enfin la soirée s'est clôturée par quelques grillades accompagnées en musique par le groupe Merry Mess. Merci à toutes les associations et aux bénévoles qui les constituent pour leur implication.

Bien entendu, il est encore possible de vous inscrire aux activités proposées par le Foyer Rural, le TGV et Falbala.

TGV: [www.club.fft.fr/tgv-goyrans](http://www.club.fft.fr/tgv-goyrans) - Foyer Rural: [www.goyrans.fr](http://www.goyrans.fr) - Falbala : [www.o2form.fr](http://www.o2form.fr)

### Longskate : ils sont de retour

---

Après quelques années sans activité, l'association de longskate (skate de descente) LSK est de retour !

En partenariat avec l'Association de Longboardeurs Toulousains (ALT), les communes d'Aureville et de Goyrans, un événement de sport de descente en roue libre est organisé le week-end du 27 & 28 septembre 2014.

Cela se passera le Samedi 27 septembre sur la RD35 à Aureville et le dimanche 28 sur les chemins d'Aureville et de Lacroix Falgarde à Goyrans.

Il sera ouvert à tout type de descendeurs sous conditions de protections suffisantes et permettra aux plus jeunes comme aux plus âgés, de participer à des initiations mises en place par les organisateurs et partenaires.

Des animations seront proposées, ainsi qu'une buvette, pour permettre aux riverains de profiter pleinement de ce spectacle de jeu et de vitesse!

Les longboardeurs Toulousains seront ravis de partager un grand moment de convivialité avec vous et de vous faire découvrir cette discipline !

#### Pour plus d'info :

Mail : [contact@alt-skate.fr](mailto:contact@alt-skate.fr) - Site internet : [www.alt-skate.fr](http://www.alt-skate.fr) - Tél. : 07 70 49 20 38



### La nouvelle saison tennistique 2014/2015 démarre

---



Les inscriptions au TGV se sont déroulées la première semaine de Septembre. Mercredi en fin d'après midi et samedi toute la journée lors du forum des associations. De nouveaux adhérents nous y ont rejoints.

Philippe Paquiot, moniteur de notre école de tennis, a accompli un gros travail pour concilier les desideratas des élèves et définir le planning des cours.

Les cours commenceront samedi 13 septembre au matin pour se terminer le 13 Juin avec la fête du tennis, les cours s'arrêtant durant la période estivale. Par ailleurs, les cours sont réservés tous les mardis soir pour des rencontres entre adhérents.

Il est à souligner que durant les vacances scolaires, nous constatons systématiquement des effractions sur les courts. Cet été encore, les serrures des portes des courts ont été endommagées et rendues inutilisables. Le club prenait en charge jusqu'à présent les frais de réparation mais si les dégradations continuent, le club en informera la mairie et lui demandera le remboursement de la remise en état. Par ailleurs, malgré plusieurs avertissements, les courts de tennis ont été utilisés comme terrain de football par les jeunes du village, qui par ailleurs s'en défendent.

Un soir de retour chez moi, je les prends sur le fait : Énervement, incompréhension, discussion difficile mais au final une promesse de ne plus jouer au football sur les terrains de tennis à été faite. Arriverons-nous un jour à ne plus avoir ce genre de désagrément pour le bien de tous?

Sportivement,

Jean Michel BOUIN, Président du TGV

## Vie associative

### Théâtre

Samedi 25 octobre, 15h00 à la salle des fêtes, nous vous donnons RDV pour un spectacle de poésie humoristique « Les saumons de Garonne ».

Spectacle réjouissant et poissonneux où l'on découvre l'existence bien mouvementée des saumons, leur vie cachée, une vie vouée à l'amour!

Entrée libre, participation aux frais volontaire.



### Balade ethnobotanique

La plupart d'entre vous le sait déjà, nos chemins de randonnée sont riches en découvertes botaniques. Mais nous ne savons pas toujours donner un nom à ce nous voyons et encore moins son histoire.

C'est ce que nous propose « Arbres et Paysages d'Autan », en partenariat avec la municipalité, au travers d'une balade ethnobotanique d'environ 3 heures le 19 octobre.

Le départ se fera à 9h30 de la place des Marronniers (retour aux alentours de 12h).

Attention, le nombre de places est limité, il est donc nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie par téléphone ou mail. Une participation aux frais de 6 € par famille sera demandée.

### Goyrans remonte le temps !

Amateurs de voitures anciennes ou simples curieux, Goyrans va inaugurer sa 1ère édition du « Goyrans historic cars »

Ainsi, petits et grands prendront plaisir à venir découvrir ce rassemblement de voitures anciennes (type Jaguar, Triumph, Porsche,...)

Plus que les admirer, vous pourrez échanger avec des passionnés, voire faire un petit tour à côté du propriétaire pour les enfants ou les plus nostalgiques...



**RDV le samedi 18 octobre de 10h00 à 15h00 sur le parking de la mairie.**

Les propriétaires d'anciennes voitures souhaitant s'inscrire peuvent se faire connaître dès à présent à la mairie. Les modalités leur seront précisées courant septembre.

## Vie associative (suite)

### Le mot de votre Comité des Fêtes

A Goyrans, la fine équipe du Comité des fêtes a encore fait preuve de dynamisme et d'entrain pendant les trois jours de la fête locale. Les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles ont répondu présent, pour mener tambour battant les festivités !

Rien ne manquait à cette fête! Le Groupe « Big Band Cadet 31 » en ouverture le vendredi soir ; samedi le groupe « T.N.T » qui a ravi le public malgré une météo capricieuse ; dimanche soir les danseuses Brésiliennes qui ont emmené les Goyranais dans leurs danses effrénées...

Évidemment, la musique adoucit les mœurs et la danse donne soif ! Tous les membres du Comité anciens et nouveaux, à la buvette, n'ont pas ménagé leurs semelles !

Le Comité de Fêtes remercie chaleureusement la population, nos sponsors, les forains et la mairie qui ont contribué à la réussite de notre fête !

Nous préparons dès à présent l'édition 2015, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions : [comitedesfetes.goyrans@gmail.com](mailto:comitedesfetes.goyrans@gmail.com)

### Les prochains evenements

- Samedi 22 Novembre 2014 : Soirée Anti-Beaujolais nouveau

Marre du Beaujolais nouveau ! D'un "arrière-goût de banane" ! On vous convie à notre soirée anti-Beaujolais. De 19h à 22h Buffet campagnard et fromage à volonté avec groupe de musique. Pour 12 € tout est compris (Vin, dessert, café, sourire,...), 7€ pour les moins de 12 ans.

Sans réservation

- Mercredi 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre

Champagne & cotillons autour d'un très bon repas au cœur de votre village.

Réservation obligatoire

- Samedi 21 Février 2015 : Soirée carnaval, déguisement obligatoire !



### Pour contacter le Comité des Fêtes de Goyrans

Courriel : [comitedesfetes.goyrans@gmail.com](mailto:comitedesfetes.goyrans@gmail.com)

Site internet : <http://fetes.goyrans.free.fr>

## Nouveautés au Foyer Rural

Le foyer rural est heureux de vous proposer de nouvelles activités cette année :

- reprise des cours de guitare, chant, percussions (nouveau professeur)
- sophrologie caycédiennne
- jeux de société
- astronomie
- chorale

Bien sur, toutes les autres activités reprennent : roller, judo, poterie, peinture sur bois, yoga, gym, œnologie, anglais.

Pour toute information, demandez le programme à la mairie de Goyrans ou contactez-nous à l'adresse suivante : [frgoyrans@gmail.com](mailto:frgoyrans@gmail.com)

**Estelle Hamant, Présidente**

## Info SICOVAL



### Une solution pour tous à la rentrée

Pour la première fois, la MCEF du Sud-Est toulousain de Labège propose à tous les jeunes concernés (étudiants, demandeurs d'emploi, lycéens, stagiaires, apprentis, ...) une demi-journée d'information et de rencontres pour les aider à résoudre leurs problèmes, **le mercredi 17 septembre après-midi**.

Après identification de ses besoins par la Mission Locale, chaque jeune pourra rencontrer des professionnels en mesure de lui proposer des solutions adaptées et concrètes pour : se former ou reprendre des études, trouver un emploi, se loger, se déplacer, partir à l'étranger...

Des ateliers seront également proposés :

- Accompagnement des jeunes vers l'information dans tous les domaines de la vie quotidienne - PIJ (Point Information Jeunesse)
- Orientation et découverte de secteurs d'activités – CIBC (Centre Inter Institutionnel de Bilan de Compétences)
- Travail de l'image de soi - Reflet 31
- Technique de recherche d'emploi - BAIE du Sicoval

**Rendez-vous le mercredi 17 septembre, de 13 h 30 à 17 h, avec vos CV, à la MCEF du Sud-Est toulousain : Village d'entreprises, bât.10, 25 rue Pierre-Gilles de Genes, à Labège.**

**Renseignements au 05 61 28 71 06**

## Vie des coteaux... et de la plaine

### Les Randoval

Sur le thème du « Bien être », l'édition 2014 aura lieu le 28 septembre prochain au départ de Belberaud.

Au programme :

- Le matin 11 circuits de randonnées (pédestre, VTT, équestre et trail) proposés par le Comité départemental de randonnée pédestre de la Haute-Garonne, l'association Absolu Raid et le centre équestre de Montlaur : « les Écuries du Tissié ».
- L'après-midi des animations pour tout public dans une ambiance festive et musicale.

Cet événement qui attire chaque année un public toujours plus nombreux (2 000 participants en 2013) participe à la promotion des 320 kilomètres du réseau de randonnée du territoire.

Renseignements au 05 62 24 28 01

### La Gleysette

Les 18-19 octobre, projet « Ensemble, Conversations d'artistes »

*« Pour la deuxième édition, céramistes, peintres, plasticiens, verriers, sculpteurs se sont rencontrés et choisis pour croiser leurs regards, conjuguer leur imaginaire et leurs techniques. Ils ont ainsi composé **ensemble** des œuvres mixtes, originales et inattendues qui témoignent d'une belle synergie, dans laquelle dialoguent des matières, des styles, des savoir-faire qui ne se fréquentent pas habituellement. »*

## Ca se passe près de chez vous !

### Festival Marionnettissimo, « Ombres et lumières dans les arts de la manip'... »

Du 18 au 23 novembre à Tournefeuille.

Quelques temps forts :

« Méphisto Méliès » Création québécoise et 1ère mondiale.

« Frontières » Création franco-thaïlandaise de la Cie Les Rémouleurs.

Première édition de la « Nuit de la marionnette d'horreur », rassemblant une farce contemporaine et culinaire classée X, une variation Hamletique, un spectacle déjanté où le manipulateur se fait tyranniser par sa marionnette.

Pour plus de renseignement [www.marionnettissimo.com](http://www.marionnettissimo.com)

### Tendances créatives, le salon des loisirs créatifs

Du 09 au 12 octobre au parc des expositions de Toulouse

Pour plus de renseignement [www.tendances-creatives.com/salon-toulouse](http://www.tendances-creatives.com/salon-toulouse)



## Anecdote occitane : Saint Martin de Sauviolles, le dénouement

---

Avant la Révolution, les compoix et les livres terriers équivalaient à nos actuels cadastres.

Ils permettaient de répartir l'impôt qui pesait essentiellement sur la terre. Il était donc de première nécessité qu'ils soient à jour pour permettre un partage équitable de l'impôt. Or, ces documents de l'ancien régime étaient si vieux, avaient subi tant de modifications et de multiples surcharges que leur lecture et leur utilisation étaient particulièrement difficiles. Nul ne savait au juste la contenance de son bien, ce qui occasionnait beaucoup de disputes et de fréquents procès.

Tout cela justifie que sous l'Empire, en exécution des décrets pris le 12 brumaire an XI (1802) et le 17 vendémiaire an XII (1803), pendant le consulat, le territoire de la commune de Goyrans fut officiellement arpenté, délimité et expertisé en 1807.

L'Empire, dans sa rationalité et son autoritarisme ne respectera pas le particularisme local de Saint Martin de Sauviolles. Conformément aux directives impériales, qui imposaient notamment la suppression des enclaves, le cadastre napoléonien va abolir cette situation insolite.

Bien entendu, cette délimitation souffrit des difficultés au sujet de Saint Martin de Sauviolles car, si l'enclos devait disparaître, l'arrêté ministériel du 13 mars 1806 étant formel à cet égard, ce même arrêté ne spécifiait pas laquelle des communes était appelée à en bénéficier.

Pour Lacroix-Falgarde, la controverse fut vite réglée :

La commune qui percevait les impôts de Saint Martin de Sauviolles et qui de ce chef, peut-être, avait obtenu en 1791 d'incorporer l'enclave à son territoire, était maintenant éliminée de droit.

L'enclave fut donc âprement disputée entre les 2 communes qui restaient en lice : Goyrans et Clermont le Fort.

Jugez-en ! Clermont le Fort la revendiquait... en partie et Goyrans ... en entier !

« Attendu, disait le maire de Clermont, que notre commune ne se trouve séparée de ce terrain que par un ruisseau du côté de septentrion, et du côté du levant par un fossé joignant le chemin tirant de l'Ariège à Montgiscard, le dit chemin servirait de borne, au moyen de quoi, partie dudit terrain serait dans Clermont et l'autre partie dans Goyrans ».

Dans une délibération du 8 avril 1809, le maire de Goyrans rétorquait alors : « Si, avant la Révolution, le quartier Saint Martin auquel appartenait l'enclave, était régi au spirituel par le curé de Clermont, il relevait de Goyrans au temporel pour la police et la justice. »

Historiquement, les droits de cette commune valaient donc ceux des autres. Topographiquement, ils étaient bien supérieurs.

Car, non seulement l'enclave, entièrement possédée d'ailleurs par les habitants de Goyrans, se trouvait plus rapprochée de ce village mais encore elle se rattachait naturellement à son territoire « étant séparée dans toute sa longueur de celui de Clermont par le ruisseau de Rigautier, qui est une borne fixe de permanente, attendu qu'il coule entre 2 coteaux qui le tiennent encaissé à ne pouvoir jamais changer de lit ».

Cette dernière considération primait toutes les autres. L'enclave de Saint Martin, fut définitivement attribuée à Goyrans.

Tout gagnant suppose un perdant !

En l'occurrence, « la grande perdante » fut la commune de Lacroix-Falgarde.

En effet, en compensation de cette perte, Lacroix-Falgarde devait s'étendre au nord aux dépens de Portet sur Garonne, les lieux-dits Creuse (château de la famille Jany) et Canti devant lui être rattachés. Cette modification n'eut pas lieu et une grande partie de la rive droite de l'Ariège et de la Garonne reste portésienne, contrairement à toute logique.

Depuis, diverses tentatives de rétablissement de la ligne de séparation entre les deux communes sur l'Ariège ont échoués.



## Dates à retenir

- 17 septembre : info emploi à la MCEF du Sud-Est toulousain
- 18 septembre : Soirée débat sur les addictions
- 21 septembre : Journée du patrimoine
- 27-28 septembre : Week-end Longboard
- 18 octobre : Goyrans historic cars
- 19 octobre: Balade ethnobotanique
- 23 octobre : Collecte des encombrants
- 26 octobre: Théâtre dans la salle des fêtes
- novembre : Soirée "anti-beaujolais"

### Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

[actu@goyrans.fr](mailto:actu@goyrans.fr)

en adressant un mail à [mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr).

## Anecdote occitane (suite)

A la fin des années 1960, le maire de Lacroix-Falgarde tenta de récupérer ces terrains mais en vain ! Le maire de Portet y était favorable mais il se heurta à la vigoureuse opposition de l'association communale de chasse.

Ce qui fit dire à Monsieur Alexandre Stirn, préfet de région à l'époque, déçu de voir échouer ce projet :

« Le Rhin fait la séparation entre l'Allemagne et la France, mais l'Ariège ne peut pas faire la séparation entre Portet et Lacroix-Falgarde. »

**Michel Ruffié**

N.B. : Nous remercions madame Geneviève Durand-Sendrail qui a bien voulu nous autoriser à utiliser son ouvrage : le canton de Castanet-Tolosan, éditions Empreinte, Portet sur Garonne - 2009

## État civil

### Naissances

Jules REIST, né le 18 juin 2014

Maxime et Antoine HÈRES, nés le 18 août 2014

Valérie Normant, notre secrétaire de mairie, reprend son poste après son congé parental. Nous lui souhaitons un bon retour. Nicolas Bonrepaux, son remplaçant, nous quitte dans quelques jours. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

**L'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée !**